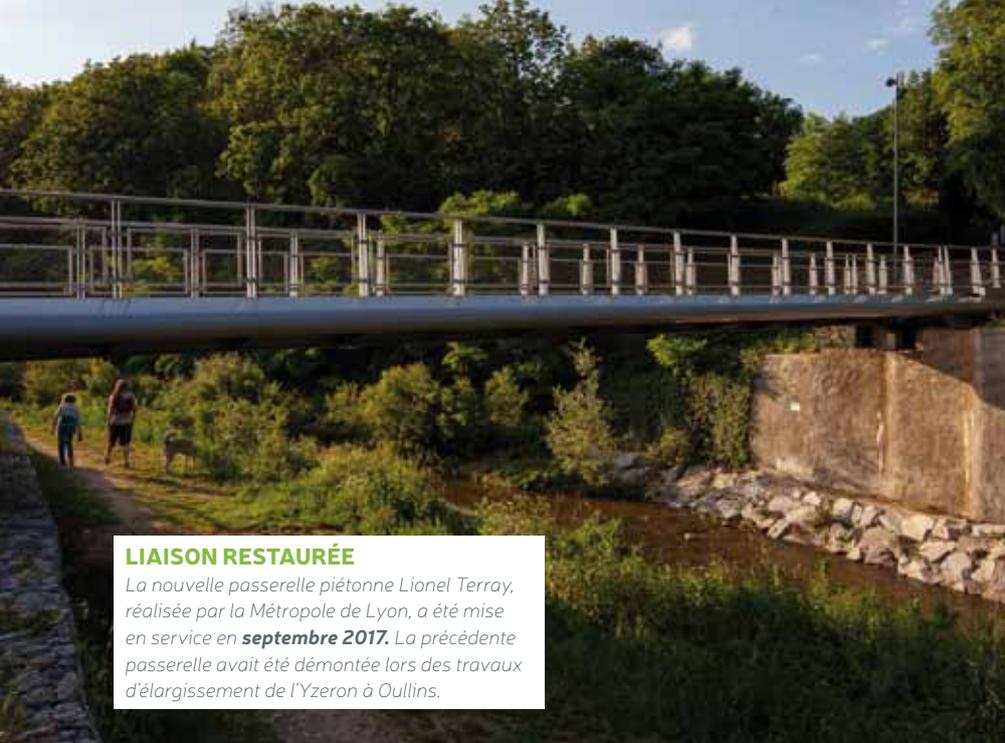


2017
RAPPORT ANNUEL
—
PERSPECTIVES 2018

sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau



LIAISON RESTAURÉE

La nouvelle passerelle piétonne Lionel Terray, réalisée par la Métropole de Lyon, a été mise en service en **septembre 2017**. La précédente passerelle avait été démontée lors des travaux d'élargissement de l'Yzeron à Oullins.

L'YZERON : UN EXEMPLE À SUIVRE

Le projet de l'Yzeron a été montré en exemple lors des journées techniques organisées à Lyon par l'association France Dignes et la DREAL les **15 et 16 novembre 2017**.



BARRAGES EN BONNE VOIE

À la quasi-unanimité (90 % de votes favorables), le conseil syndical du Sagryc a validé en **février 2017** le bilan de la concertation sur les barrages et confirmé la poursuite de ces projets, dont l'enquête publique est programmée d'ici deux ans.



LE RETOUR DU CASTOR ?

Des traces du passage d'un castor ont été identifiées par une association partenaire au **printemps 2017** à Sainte Foy-lès-Lyon. Son retour sur les rives de l'Yzeron serait un bon indicateur de la restauration de la biodiversité.

JOURNALISTES TERRAIN

Le **22 juin 2017**, le Sagryc a accueilli une dizaine de journalistes pour présenter l'avancement des travaux d'aménagement sur les secteurs des Platanes et du Merlo. L'ampleur des travaux a retenu toute leur attention.



ÉDITO



Du changement dans la continuité

L'année 2017 a été marquée par la préparation de la prise de compétence GEMAPI par le Sagyrc. Équipe technique et élus ont été fortement mobilisés pour élaborer les nouveaux statuts et préciser le cadre de la représentation de nouvelles collectivités entrantes.

Aboutie au début de l'année 2018, cette évolution statutaire et politique s'est effectuée en confortant la stratégie portée par le Sagyrc pour protéger les riverains de l'Yzeron des inondations et préserver la qualité de nos rivières et milieux aquatiques.

Les projets conduits dans ce double objectif ont avancé à bon rythme en 2017. Conformément aux plannings initiaux, 50% du linéaire des cours d'eau est désormais aménagé pour écouler une crue comparable à celle de 2003. La préparation des derniers chantiers, dont celui emblématique du secteur de Beaunant-RD 342, a mobilisé les équipes et exigé une coopération étroite avec la Métropole de Lyon. L'ensemble des travaux de cours d'eau doivent être achevés d'ici fin 2020. Parallèlement, l'appel d'offres pour les études réglementaires préalables à l'enquête publique sur les barrages, suite à la concertation, a été préparé.

Les efforts ont également porté sur la gestion de la ressource avec la finalisation d'un plan d'actions, co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés. Les sécheresses répétées, qui altèrent la vie aquatique depuis plusieurs années, rendent la mise en œuvre de ce plan particulièrement stratégique.

Le Sagyrc, en tant qu'animateur et coordonnateur de la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant, aura à cœur de susciter une mobilisation soutenue de tous, pour garantir un meilleur partage de la ressource.

Je tiens également à remercier les élus et l'équipe technique du Sagyrc pour la qualité de leur travail et leur implication sans faille au bénéfice de nos rivières et de la qualité de notre environnement.

Alain Badoil

Président

2

2017
en images

4

Se prémunir
des inondations

6

Entretien
des cours d'eau

8

Valoriser
les milieux
aquatiques

10

La vie
du Syndicat

12

Annexe
financière



L'Yzeron dans le quartier du Merlo

Se prémunir des crues de l'Yzeron

Fin 2017, la restauration de l'Yzeron sur les secteurs du Merlo (une partie sur la commune d'Oullins) et des Platanes à Sainte Foy-lès-Lyon a été livrée, marquant ainsi l'aboutissement de la moitié du programme d'aménagement des cours d'eau. L'anticipation des chantiers suivants et l'amplification des actions de prévention ont également été au programme de l'année.



L'Yzeron dans le quartier des Platanes

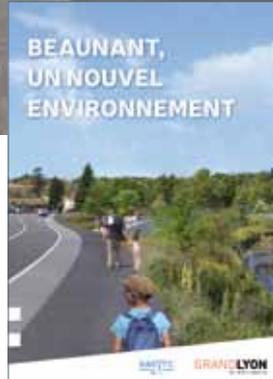


CHIFFRES CLEFS DE L'AMÉNAGEMENT

- 1 km de cours d'eau aménagé
- 70 arbres
- 1600 arbustes
- 750 boutures de saules plantées
- 9500 m² de surfaces ensemencées
- 700 m de digues de protection
- 3,3 millions d'€ HT de travaux

50% des cours d'eau aménagés

Lancé au printemps 2016, dès la fin des premiers travaux en aval du Pont Blanc et aux Célestins à Oullins, le réaménagement de l'Yzeron sur les secteurs du Merlo et des Platanes a suivi les mêmes principes : élargissement autant que possible du lit de la rivière (doublement en moyenne) et création de digues de protection. Sur le Merlo, les travaux ont permis de remettre en état un tronçon d'une centaine de mètres érodé par la crue de novembre 2016, et une importante paroi berlinoise a été construite, pour soutenir les terrains. Enfin, le lit de la rivière a également été réaménagé sur l'ensemble du linéaire afin de créer des milieux plus naturels, propices à la diversité de la faune aquatique.



En septembre 2017, une communication commune a été réalisée par le Sagyrc et le Grand Lyon auprès de l'ensemble des riverains de Beauvant RD 342 pour les informer des différents chantiers programmés sur le secteur entre 2017 et 2022.

— Cap sur les **trois derniers chantiers**

Le lancement simultané des trois derniers secteurs de travaux (Beauvant RD 342 à Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville, Tassin la Demi-Lune), programmé mi 2018, a fortement mobilisé les équipes du Sagyrc. Il a nécessité de finaliser la conception des projets, de réaliser les dossiers de consultation des entreprises et d'organiser la mise en concurrence, tout en gérant les procédures d'acquisitions foncières (26 dossiers traités).

Sur le secteur de Beauvant-RD342, la préparation du chantier a exigé une coordination étroite avec les services de la Métropole, pour interfacer au mieux les travaux du Sagyrc et ceux menés sur la voirie. En outre, un dossier a été réalisé auprès de la DRAC pour mener des fouilles archéologiques préventives au droit de l'aqueduc de Beauvant, avant le démarrage des travaux d'élargissement.

— **Prévention** : pression maintenue

Le Sagyrc a poursuivi en 2017 le déploiement du volet « prévention et culture du risque » du PAPI. Il a finalisé l'installation des repères de crues engagée fin 2016 sur les secteurs aménagés et les riverains ont reçu les dossiers d'information personnalisés, présentant les risques à l'échelle de leur propriété en cas de crue supérieure au niveau de protection assuré par les aménagements et les précautions associées. Des diagnostics de vulnérabilité sollicités par certains riverains ont également été réalisés.

Le Sagyrc a engagé une opération de sensibilisation des entreprises riveraines soumises au risque inondation, visant à leur proposer un diagnostic gratuit de leurs installations. Une quarantaine de dossiers présentant pour chaque entreprise une cartographie précise des risques de submersion a été réalisée et diffusée.

1000 emplois
exposés au risque de crue centennale sur le bassin de l'Yzeron

8,5 M€
l'estimation des dommages sur les activités économiques en cas de crue centennale



BIENTÔT OPÉRATIONNELLES

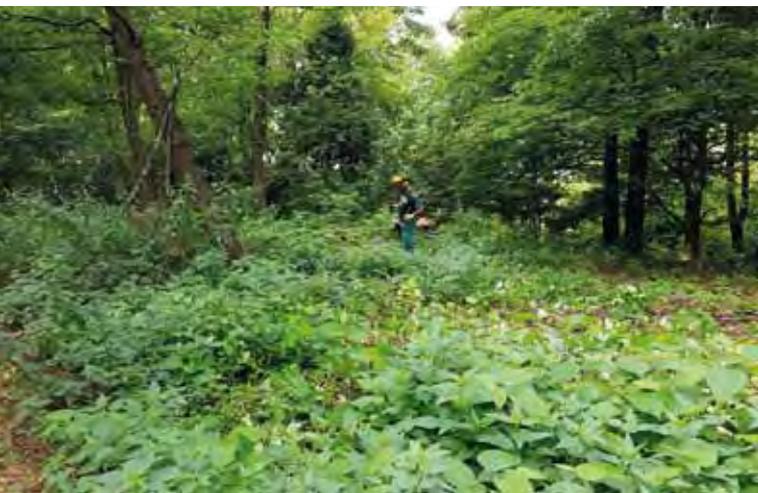
Le Sagyrc a engagé en 2017 la mise en place d'un réseau de volontaires (riverains, agents, élus...) mobilisés pour assurer une surveillance fine de l'Yzeron et ses affluents lors des crues. Ce réseau baptisé « les vigies de l'Yzeron » doit être opérationnel mi 2018. Il sera formé et équipé pour faire remonter du terrain toute information utile à une meilleure compréhension et gestion de la crise.





Entretien des cours d'eau

Déclaré d'utilité publique en novembre 2017, le plan de gestion des boisements, du lit et des berges du bassin versant de l'Yzeron, est entré en phase opérationnelle. Il offre désormais un cadre global, planifié et concerté pour entretenir les milieux.



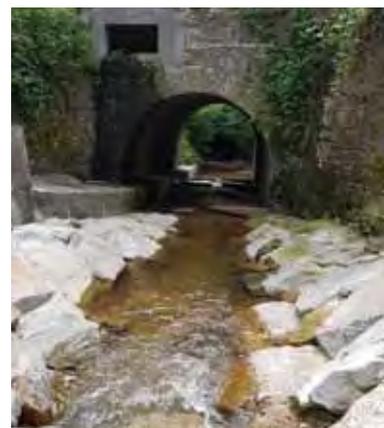
— Un plan de gestion exhaustif et collaboratif

Portant sur la période 2017-2021, ce plan comprend un ensemble d'actions permettant, via des interventions régulières, d'entretenir la ripisylve et de renforcer son intérêt écologique, de limiter les risques dus aux embâcles, de gérer les érosions de berges et les phénomènes d'incision du lit des cours d'eau, et de développer la continuité écologique et piscicole. Il prévoit notamment d'intervenir sur de nouveaux tronçons de cours d'eau. Ainsi, deux affluents feront l'objet d'une intervention en 2018 : le ruisseau du Mardaret (Francheville) et le ruisseau du Gour, affluent du Charbonnières (Lentilly). Un point annuel est programmé avec les associations environnementales pour tirer un bilan des actions menées et opérer d'éventuels ajustements.

— Circulations optimisées pour les poissons

Après avoir supprimé le seuil du Dronau à Vaugneray en 2016, le Sagyrç a opéré un suivi du site, dont le bilan est marqué par un bon développement du génie végétal et par la découverte de truites, témoignant de l'efficacité de l'aménagement. Toujours à Vaugneray, sur l'Yzeron amont, le Sagyrç a optimisé le fonctionnement de deux ouvrages de type passe à poissons et pré-barrages en enrochement dans un secteur très propice à la reproduction de la truite fario.

Courant 2018, deux seuils, situés sur le ruisseau du Ribes en limite de Saint Genis les Ollières et Tassin la Demi-Lune, seront aménagés avec des pré-barrages en bois permettant de diminuer la hauteur de chute et de faciliter le passage des poissons. Un autre seuil situé sur le Ratier entre Grézieu La Varenne et Pollionnay sera quant à lui supprimé.



L'aménagement du Dronau

Bien préparés aux crues

Fin septembre 2017, sur les secteurs déjà aménagés à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon, le SAGYRC a mené un suivi précis des ouvrages de protection et notamment des clapets anti retour. Ceux qui étaient endommagés ont été remplacés et certains changés par un système plus résistant aux crues. Parallèlement, tous les rejets et les regards en berge ont été nettoyés des dépôts et autres résidus qui pouvaient gêner l'écoulement de l'eau.

Le Sagyrc a également élargi la berge en rive droite sur le secteur du Grand Pré à Tassin la Demi-Lune, afin de contourner un atterrissement qui s'était formé suite à la crue de 2016 et gênait l'écoulement des eaux.



BRÛLER LA RENOUÉE

LE SAGYRC POURSUIT SES EXPÉRIMENTATIONS POUR ÉRADIQUER LA RENOUÉE DU JAPON. UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE TANT CETTE PLANTE INVASIVE PROLIFÈRE RAPIDEMENT. PARMIS LES OPÉRATIONS TESTÉES EN 2017, LE BÂCHAGE ET LE BRÛLAGE SEMBLENT OFFRIR DE BONS RÉSULTATS. LE SAGYRC S'EST DONC ÉQUIPÉ D'UN BRÛLEUR THERMIQUE ET PRÉVOIT DE BÂCHER 500 M² DE BERGES SUR LE SECTEUR DU MERLO EN 2018. RÉSULTATS FINAUX DE CES TESTS ATTENDUS D'ICI 2 ANS.

12 km de linéaire
entretenus en 2017

10 m³ de déchets
évacués après les crues

140 jours d'intervention
de la brigade de rivière



DES AVANCÉES POUR LE SEUIL DE TAFFIGNON

Les études engagées sur la suppression du seuil de Taffignon ont abouti en 2017 à la formalisation d'un programme de travaux afin d'engager une consultation de maîtrise d'œuvre. Après analyse de différentes solutions, les travaux envisagés consisteront à détruire le seuil existant et remplacer le collecteur constituant actuellement la crête du seuil par un collecteur auto-portant de capacité équivalente. Ce dernier sera aménagé en aérien et protégé par un sarcophage béton lui permettant de résister aux crues. Une rampe en enrochement, franchissable pour les espèces piscicoles, et des aménagements de berges compléteront l'aménagement, qui devrait être réalisé d'ici fin 2020.



LA BRIGADE DE RIVIÈRE EN ACTION EN 2017

COURS D'EAU OU SECTEUR	COMMUNES	NATURE DES INTERVENTIONS	TEMPS CONSCRÉ
Charbonnières	Tassin la Demi-Lune, Francheville	Rajeunissement de la ripisylve	30 jours
Cerf de Garde	La Tour de Salvany	Rajeunissement de la ripisylve et assistance au débardage à cheval	25 jours
Ensemble du bassin versant	Toutes	Arrachage de la renouée du Japon et de la Basalmine	20 jours
Yzeron	Sainte Foy-lès-Lyon	Fauche répétitive de la renouée du Japon	10 jours
Yzeron, Charbonnières	Oullins, Sainte Foy-lès-Lyon, Tassin la Demi-Lune, Francheville	Enlèvement de bois mort et déchets post-crue	15 jours
Yzeron, Ratier	Sainte Foy-lès-Lyon, Oullins, Tassin la Demi-Lune	Abattages préalables aux travaux de protection contre les crues	20 jours
Yzeron, Charbonnières	Oullins, Charbonnières-les-Bains	Entretien de la végétation sur les aménagements de protection contre les inondations et revalorisation des saules sur les autres sites de travaux	20 jours

Valoriser les milieux aquatiques

L'adoption du plan de gestion de la ressource en eau en 2017 ouvre de nouvelles perspectives pour une action concertée, alors que sécheresse et pollution ont à nouveau fortement affecté la vie aquatique sur le bassin versant.

L'Yzeron à Oullins, été 2017

— Agir ensemble pour nos rivières

Après plusieurs années d'études et de réflexion, le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) a été adopté fin 2017 pour cinq ans. L'ambition : réduire les prélèvements dans les rivières et les nappes. Ces captations, particulièrement préjudiciables pendant les périodes de sécheresse, doivent être réduites de moitié pour garantir le maintien de la vie aquatique dans les cours d'eau. Fruit de nombreux échanges entre les partenaires (agriculteurs, gestionnaires de réseaux d'assainissement, communes,...), ce plan se concrétisera par une diversité d'actions comme la rénovation en cours des collecteurs d'eaux usées, l'installation de dérivations sur les retenues collinaires ou l'effacement de certaines d'entre elles, la création d'aménagements assurant l'infiltration naturelle des eaux de pluies, et bien sûr l'adoption par tous de gestes permettant d'économiser l'eau (arrosage notamment)...

Mon jardin
est beau avec
peu d'eau



SENSIBILISATION A L'ARROSAGE ÉCONOME

Première action du PGRE, le Sagyrç, en lien avec les communes, a produit début 2018 un kit de communication (articles, affiche,...) afin d'inciter les habitants du bassin versant à un arrosage économe. Diffusé via les outils de communication des communes, ce kit a été déployé dès l'arrêtée sécheresse décidé par le Préfet fin juillet 2018.



— Populations de poissons en danger

La sécheresse récurrente qui s'est installée sur le bassin depuis 2015 impacte fortement les populations de poissons. Les débits, exceptionnellement bas, n'ont pas permis de réaliser les suivis annuels habituels, notamment à l'aval du bassin. Sur les stations amont, le suivi 2017 des populations de truites fario, espèce emblématique, montre une forte érosion de la biomasse (poids total de truites pêchées sur 100 m de cours d'eau). La reproduction des truites reste néanmoins satisfaisante avec des densités (nombre d'individus pêchés sur 100 m de cours d'eau) en progression par rapport à 2016. La question est de savoir si ces juvéniles réussiront, malgré la dureté des conditions climatiques, à grandir et assurer le renouvellement des populations.



— Une coordination renforcée

Dans le cadre de l'observatoire des pollutions initié dans le précédent contrat de rivière, et afin de renforcer les échanges entre gestionnaires des cours d'eau et des réseaux d'assainissement, le SAGYRC a mis en place des réunions interservices. Le but étant d'échanger sur les projets en cours et à venir à la fois sur les territoires du SIAHVY et du Grand Lyon. C'est aussi l'occasion pour le monde de la pêche et le SAGYRC de faire remonter des observations faites sur le terrain. Deux réunions se sont tenues en 2017 afin de faire notamment un point d'avancement sur les travaux des concessionnaires des réseaux d'assainissement.



POLLUTION DU RUISSEAU DES RAZES

Les 14, 18 et 31 août 2017, en pleine sécheresse, les égouts se sont déversés dans le ruisseau des Razes à Sainte Foy-lès-Lyon puis dans l'Yzeron. Ces épisodes accidentels, véritable série noire liée à des travaux effectués en amont sur le réseau d'eaux usées, ont eu un impact dramatique pour le milieu naturel. Achevés début octobre 2017, les travaux s'inscrivent dans un programme de rénovation du réseau d'assainissement qui évitera justement à l'avenir que des eaux d'égout s'échappent dans l'environnement à cause de collecteurs vétustes et sous-dimensionnés.



La vie du Syndicat

EN CHIFFRES

6 réunions de bureau

4 commissions

6 comités syndicaux

1 comité de maires

Une nouvelle gouvernance

2017 a été consacrée à la préparation de l'application de la loi GEMAPI et des changements institutionnels associés pour le Sagyrc. En effet, les compétences relatives à la protection contre les inondations et à la gestion des milieux aquatiques, initialement assurées par les communes, doivent être au 1^{er} janvier 2018 gérées par les intercommunalités. Une évolution qui impose la transformation du Sagyrc en syndicat mixte, avec l'entrée en son sein de la Métropole de Lyon, de la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais et de 3 autres communautés de communes situées en limite du bassin versant*. Les nouveaux statuts du Sagyrc ont été approuvés le 20 septembre 2017. Le nouvel exécutif a été mis en place le 28 février 2018, avec l'engagement de poursuivre la stratégie engagée en matière de lutte contre les inondations et de valorisation des milieux aquatiques.

* Communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays de l'Arbestre et des Monts du Lyonnais.



ORIENTATION DIGITALE POUR LA COMMUNICATION

Après avoir refondu l'ensemble des outils de communication en 2016, le Sagyrc a intensifié en 2017 sa communication digitale avec l'actualisation régulière de son site internet, l'édition de newsletters bimestrielles et une présence renforcée sur twitter, atteignant fin 2017 près de 350 abonnés, principalement des acteurs de la gestion des milieux aquatiques. Le magazine annuel *Au fil de l'Yzeron* est paru en mars 2018, une fois la nouvelle gouvernance installée.



Une équipe renforcée

Deux ingénieurs territoriaux sont venus renforcer l'équipe technique du Sagyrc en 2017. Claire MARCEL a été recrutée dans l'objectif de finaliser l'élaboration du plan de gestion de la ressource en eau et d'assurer l'accompagnement et l'animation de sa mise en œuvre. Thibault HOURS, quant à lui, après un stage de master, a intégré l'équipe pour prendre en charge la mise en œuvre des actions de prévention prévues dans le PAPI en direction des entreprises et des riverains, et mettre en place le dispositif des « Vigies de l'Yzeron », en lien avec les communes.

TRANSMISSION ET FORMATION

LE SAGYRC A EFFECTUÉ EN 2017 PLUSIEURS CONFÉRENCES ET VISITES DE TERRAIN POUR PRÉSENTER LES ACTIONS QU'IL MÈNE, AUPRÈS DE PUBLICS ÉTUDIANTS OU TECHNIQUES DES STRUCTURES SUIVANTES : ÉCOLE D'INGÉNIEUR EAU ÉNERGIE ENVIRONNEMENT DE GRENOBLE, LICENCE PROFESSIONNELLE MAEP DE LYON, DIRECTION DES TERRITOIRES DU RHÔNE, RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES, MÉTROPOLE DE LYON, ASTEE (ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT).



LES ACTEURS EN 2017

Le Conseil syndical

Composé de **délégués élus** par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants), il est l'instance décisionnelle.

Brindas

Danielle GEREZ et Anne CHANTRAINE

Chaponost

Étienne CHATELUS et Jérôme CROZET

Charbonnières-les-Bains

Mariane PLOCKYN et Brigitte DE TESTA

Craponne

Estelle DAUFFER et Patrice LACROIX

Dardilly

Jean-Yves DELOSTE et Yann VIREMOUNEIX

Francheville

Gilles DASSONVILLE et Arielle PETIT

Grézieu-la-Varenne

Béatrice BOULANGE et Éric PRADAT

La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE et Bernard PONCET

Lentilly

Bénédicte GACON et François-Xavier HOSTIN

Marcy l'Étoile

François DELORME et Luc SEGUIN

Montromant

Romain LOYER et Christian ROZET

Oullins

François-Noël BUFFET et Louis PROTON

Pollionnay

Jean DURRANT et Christine ROUX

Saint-Genis-les-Ollières

Ludovic CHEVIAKOFF et Antonio GONZALEZ

Saint-Laurent-de-Vaux
(commune fusionnée avec Vaugneray au 01/01/2015)

Sainte-Consorce

Emmanuel PEDRO et Paul RUILLET

Sainte Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN et Véronique SARSELLI

Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ et Régis LABAUNE

Vaugneray

Gerbert RAMBAUD et Safi BOUKACEM

Yzeron

Alain BADOIL et Guy LHOPITAL

Le bureau, l'exécutif

Le bureau est composé du **Président**, de **4 Vice-présidents** et de **4 membres** parmi les **délégués syndicaux** des 20 communes.

Alain BADOIL

Président, en charge notamment des finances et de la prospective budgétaire
Maire d'Yzeron

Louis PROTON

1^{er} vice-président en charge des nouvelles compétences et des évolutions institutionnelles, et des relations avec les partenaires
Adjoint délégué à la prévention, la sécurité et aux affaires générales à Oullins

Luc SEGUIN

2^e vice-président en charge des barrages écrêteurs de crues pour la protection contre les inondations
Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux, de la sécurité, du cadre de vie et du soutien à l'entreprenariat à Marcy l'Étoile

Gérard PATTEIN

3^e vice-président en charge des aménagements de cours d'eau pour la protection contre les inondations et la restauration des milieux aquatiques
Conseiller municipal à Sainte Foy-lès-Lyon

Mariane PLOCKYN

4^e vice-présidente en charge de l'environnement, de la préservation, de l'entretien des cours d'eau et de la gestion de la ressource en eau
Adjointe déléguée au cadre de vie, à l'agenda 21 et à la petite enfance à Charbonnières-les-Bains

Claire SCHUTZ

Adjointe chargée de l'enseignement et des affaires scolaires à Tassin la Demi-Lune

François-Xavier HOSTIN

Adjoint délégué à la vie associative et sportive à Lentilly

Brigitte DE TESTA

Citoyenne déléguée de Charbonnières-les-Bains

Étienne CHATELUS

Citoyen délégué de Chaponost

Annexe financière

CHIFFRES CLÉS 2017

940 058 € HT
de dépenses de fonctionnement

4 579 795 € HT
de dépenses d'investissement

sagyr
BASSIN DE L'YZERON

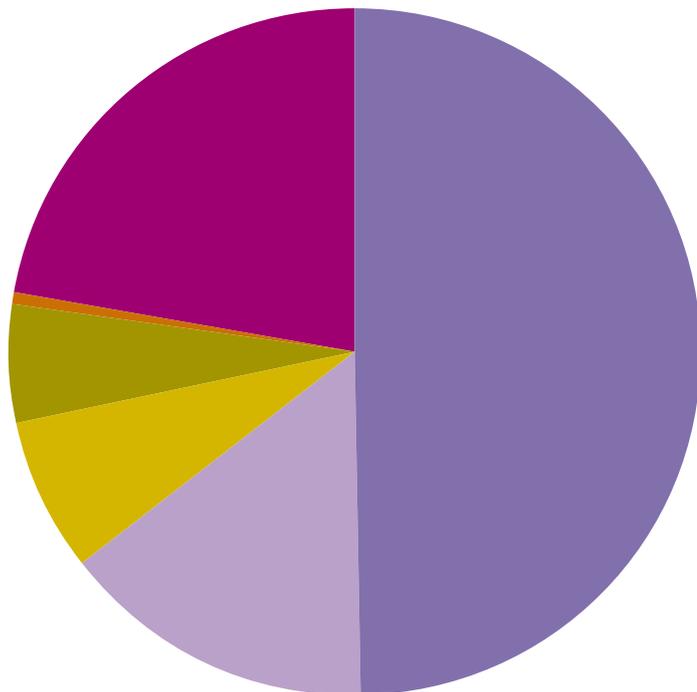
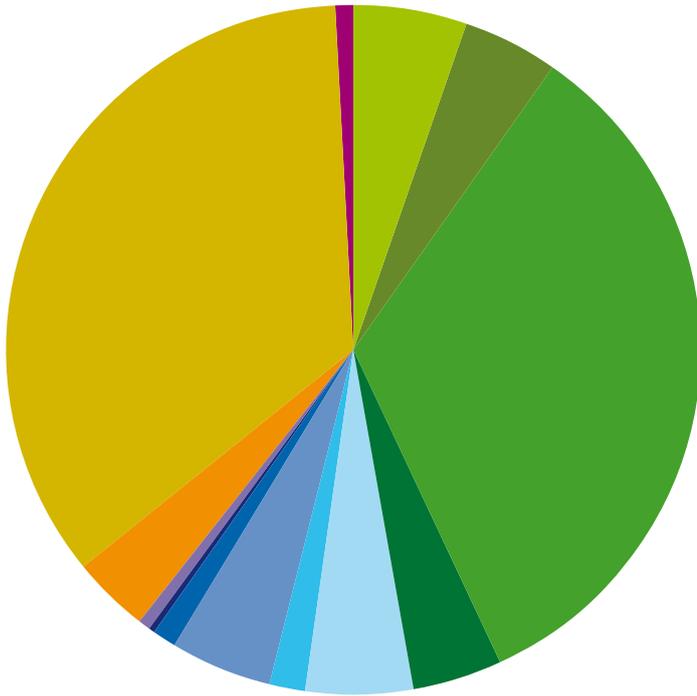
Gérer et valoriser nos cours d'eau

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	940 058 €	1 493 529 €	4 579 795 €	4 518 717 €
Résultat de l'année 2017		553 471 €	61 078 €	
Résultat antérieur reporté		1 176 782 €		2 365 584 €
Résultat cumulé		1 730 253 €		2 304 506 €

Le fonctionnement du Sagyrc en 2017

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 730 253 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2017 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **940 058 €**

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

444 282 €

- Charges générales de fonctionnement : **49 848 €**
- Brigade de rivière : **42 830 €**
- Personnel : **313 661 €**
- Indemnités des élus : **37 943 €**

ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

126 608 €

- Communication générale : **47 901 €**
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : **15 367 €**
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liés à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : **44 730 €**
- Pêches électriques de sauvetage : **1 102 €**
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : **10 648 €**
- Actions éducatives à l'environnement : **1 440 €**
- Dépenses diverses liées au plan de gestion et d'entretien des cours d'eau (enquête publique, fournitures ...) : **5 420 €**

FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt relais

32 743 €

En 2017, aucun prêt sur le long terme n'a été contracté. Le SAGYRC ayant eu les retours de subventions nécessaires pour couvrir les dépenses d'investissement 2017, n'a finalement pas eu besoin de solliciter de nouvel emprunt ou de ligne de trésorerie.

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

330 000 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

6 425 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2017 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **1 493 529 €**

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

967 054 €

- Mensualisées (intégrant 4 143 € de rôle supplémentaire) : **746 523 €**
- Annuelles : **220 531 €**

L'intégralité des contributions a été encaissée.

SUBVENTIONS

191 273 €

- Postes (équipe technique du Sagyrc)
- Agence de l'eau : **106 618 €**
- PAPI : **84 655 €**
- Région : **0 €**

PRODUITS EXCEPTIONNELS

5 202 €

Il s'agit essentiellement de sommes remboursées (trop versé notamment aux assurances, congé maternité)

PRODUIT DE CESSIION IMMOBILIÈRE

330 000 €



PARTICIPATION DES COMMUNES

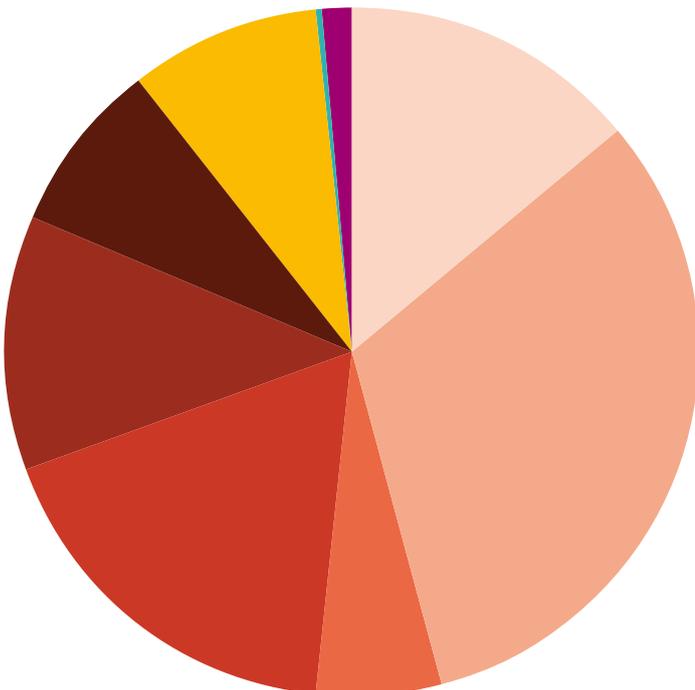
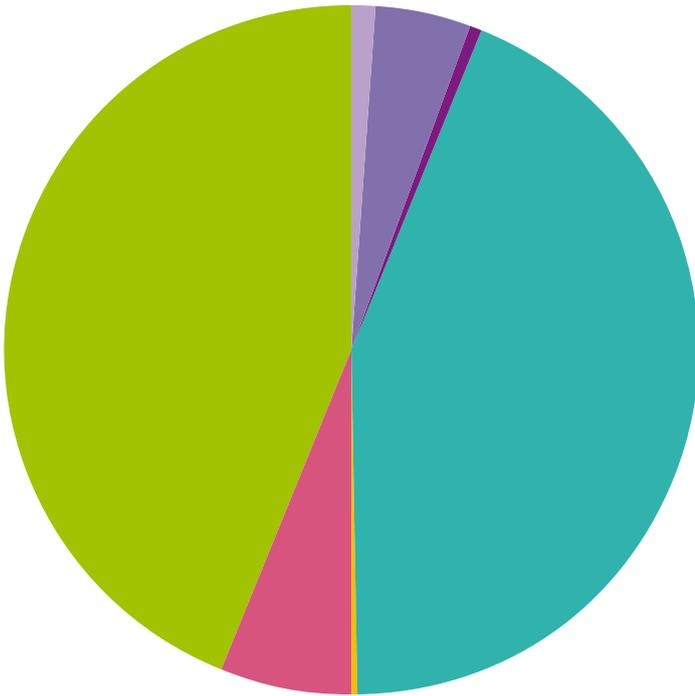
2017

Communes	Population sur le bassin versant	Participation 2017	Variation 2016/2017 (intégrant la MAJ de la population)
BRINDAS	4 675	15 610,67 €	-0,62%
CHAPONOST	3 825	12 846,81 €	49,06%
CHARBONNIÈRES LES BAINS	4 329	43 113,25 €	-23,00%
CRAPONNE	11 183	37 229,39 €	-11,31%
DARDILLY	1 509	4 914,87 €	-9,61%
FRANCHEVILLE	14 683	85 410,29 €	-4,57%
GREZIEU LA VARENNE	5 653	18 831,38 €	-2,74%
LA TOUR DE SALVAGNY	2 975	9 831,02 €	-4,50%
LENTILLY	2 082	6 788,32 €	19,72%
MARCY L'ÉTOILE	3 849	12 630,31 €	-2,51%
MONTROMANT	58	194,73 €	1,58%
OULLINS	19 470	295 548,16 €	4,36%
POLLIONNAY	2 441	7 869,53 €	-4,59%
STE CONSORCE	2 019	7 036,69 €	33,09%
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 856	16 156,37 €	17,73%
SAINTE FOY-LÈS-LYON	19 061	265 908,78 €	7,57%
TASSIN LA DEMI-LUNE	16 079	102 446,32 €	-11,85%
VAUGNERAY	5 558	17 998,40 €	10,22%
YZERON	758	2 544,25 €	41,28%
TOTAL	125 063	962 909,54 €	

L'investissement

en 2017

Le résultat d'investissement de l'exercice 2017 présente un excédent de 2 304 506 € après intégration du déficit constaté en 2017 et prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2017 pour les opérations d'investissement s'élève à **4 579 795 €**

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences obligatoires

124 200 €

Aménagements piscicoles de seuils en rivières : **23 308 €**

Restauration et aménagements de berges : **96 152 €**

Comprenant principalement les réparations et remises en état suite à la crue de novembre 2016.

Entretien de la végétation rivulaire* : **4 740 €**

Observatoire du bassin versant : **0 €**

** En complément des actions de fonctionnement, les travaux d'entretien correspondent à des travaux forestiers et de débardage.*

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences optionnelles

Aménagements de protection contre les inondations **2 211 910 €**

Dont 131 213 € d'acquisitions et 81 488 € d'études. L'année 2017 a été marquée par la fin des travaux sur les secteurs Merlo et Platanes à Oullins et Ste Foy, les dépenses se répartissent entre les travaux de génie civil et les travaux de génie végétal.

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

Achat équipement pour les locaux du SAGYRC **1 698 €**

Le SAGYRC a dû investir essentiellement dans du matériel informatique (renouvellement d'un ordinateur).

FRAIS FINANCIERS

Remboursement trop perçu **129 184 €**

OPÉRATIONS D'ORDRE

Rééquilibrage d'imputations et jeux d'écritures **2 112 803 €**

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2017 pour les opérations d'investissement s'élève à **4 518 717 €**

SUBVENTIONS

4 059 777 €

Subventions liées aux aménagements de protection contre les inondations.

PAPI (État) : **635 165 €**

Agence de l'eau : **1 452 600 €** (dont 120 052 € pour les aménagements piscicoles)

Région : **257 221 €**

Métropole de Lyon : **800 000 €**

Département : **542 791 €**

Remboursement Oullins : **372 000 €**

FCTVA

400 388 €

AMORTISSEMENT

6 425 €

OPÉRATIONS D'ORDRE

Rééquilibrage d'imputations et jeux d'écritures **52 127 €**



Gérer et valoriser nos cours d'eau

SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller

BP 45

69290 Grézieu-la-Varenne

Tél. 04 37 22 11 55

contact@sagyrc.fr

www.riviere-yzeron.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT

